

PROCES VERBAL

Ordre du jour :

- Approbation du PV de 2014.
- Rapport moral du président et approbation du rapport moral
- Modification du règlement intérieur
- Rapport financier, rapport de vérification des réviseurs aux comptes
- Budget prévisionnel 2016
- Approbation du rapport financier
- Nomination des réviseurs aux comptes pour le prochain exercice
- Points divers

Accueil.

Inscription des présents et représentés (*)

Clubs fondateurs 67		Clubs fondateurs 68	
ACAL	Jean-Pierre GROS	Aquatic Club d'Alsace Colmar	Jean Marie LATSAGUE®
ACPA	Thomas ANTH	ASM Plongée	Absent
ANC	Bernard SCHITTLY	Club de Plongée Sportive Rixheim	Jean-Michel SCIUS
Aqua Passion	Christian KLEIN®	Codep 68	Rémy HELLER
Aquadif	Raymond ERTLE	Colmar Evasion Plongée	Anne Claire HELLER
ASOR	Eric LAEMMEL	Couleur Plongée 68	Fabrice SCHMITT®
ASPA Plongée	Christophe HAMM	Les Plongeurs du Florival	Christophe CALVO
CAMNS	Dominique STEINMETZ	Passion Plongée Sausheim	Absent
Codep 67	Thomas ANTH	Plongée des 3 Frontières	Jacques KRANZER
CP Benfeld	Serge DUMONT	Rhin'Eau Club	Absent
CP Illkirch	Marc GUTH	Touring Plongée Mulhouse	Michel WERMUTH
CP Sélestat	Kathy LAMBINET	EPSM Guebwiller	Pascal LEY
Diodon Club	Jean-Claude MOITRIER	Club de Cernay	Alain LAMBERT
Gazelec	Patrick DRUET	ACSPCM (Peugeot)	Jean Charles RAEDERSTORFF

Grain de Sable	Rémy MEYER	Nouvelle Vague Fessenheim	<i>Absent</i>
PACS	Alain BRAND		
Saverne Nautic Club	Roland DENNI		
<i>SC Haguenau</i>	Chantal MABIRE		
Strasbourg Université Plongée	Magali FREY		
Subaquatique Club de Strasbourg	Daniel JUNG		
<i>Touring Plongée Strasbourg</i>	<i>Absent</i>		
Total 67	20/21 (30/34 voix)	Total 68	11/15 (20/26 voix)

Quorum : 29 clubs adhérents sont présents sur 36 (Soit 80%), représentant 50 voix sur 60.

L'Assemblée peut se réunir et délibérer.

L'assemblée est ouverte par le président Bernard Schittly à 20h04.

Approbations du PV de l'AG 2014. Adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président Bernard Schittly pour la saison 2014-2015.

Points remarquables pour la saison écoulée :

- Fréquentation, activités.
- Nouvelles réalisations
- L'accident et ses conséquences
- Un rappel à la réglementation
- Les projets pour la saison à venir

Fréquentation, activités

Les activités sont toujours aussi riches. Beaucoup de plongées plaisir dans ce beau biotope.

Les commissions participent :

- Technique, avec les Rencontres Régionales Jeunes, les formations handi-plongée, l'examen initiateur, les préparations aux niveaux 4, au MF 1 et au MF 2, le stage TIV de décembre 2014.
- Apnée, avec la finalisation de la plateforme et un examen MEF1.
- Orientation, avec l'organisation d'un championnat de France, le développement de la plongée enfant grâce aux installations pérennes.
- Audio-visuelle avec beaucoup de stages et de formations, à tous niveaux. Et une surprise : le Codep 59 qui fait un stage photo à la Gravière du Fort, et qui trouve que c'est aussi bien qu'en Egypte !
- Environnement et biologie : avec des soirées formation, des présentations.

La consécration en terme d'environnement c'est l'obtention du label écosub de la FFESSM, avec le numéro **001** !

La communication : flyers 3 volets (Salon de la plongée, fête de l'image) « résidence de la gravière du fort (1er avril) ;-)

Les évènements : la « faites » de la plongée -dont la « marque déposée » essaime en France - avec une très grosse fréquentation, plus de 1000 personnes et 365 baptêmes. Une nouveauté exploitée par le groupe féminisation de la plongée : la matinale 2 et le vide sac.

Les stats

Saison	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Total	10 386	11 237	13 312	16 493	19 262
Membres	7 223	8 919	10 027	10 714	12 944
Non membres	3 163	2 318	3 285	5 779	6 318

Les 2 dernières saisons les recettes générées par les non membres sont supérieures aux recettes générées par les membres fondateurs.

Le plus gros utilisateur de la GdF reste : L'Alsace Nautil Club !



Les finances :

Elles sont saines

Mon investissement personnel est remboursé

Les clubs vont être remboursés dès cette saison et sur 5 ans.

C'est possible car 2/3 des clubs, représentant 2/3 de la somme, ont renoncé au remboursement !

Les comptes sont particulièrement bien tenus. Merci à Claude Zion, particulièrement applaudi par la salle.

L'accident du 7 juin 2015

Il restera gravé dans ma mémoire comme un jour noir !

J'ai eu de nombreux messages de sympathie et de soutien dont un coup de fil le soir même de Jean Louis Blanchard.

Les causes de l'accident sont multifactorielles et on peut y rajouter la loi de Murphy. En particulier, il n'y a pas eu d'acclimatation à la profondeur, avec narcose plus que probable ; puis givrage avec un matériel non adapté à l'eau froide ; le montage du matériel non adapté à l'eau froide ; réaction au givrage non compatible avec le montage du matériel ; la stabilisation était probablement « limite » avec très peu d'air retrouvé dans la stab, contrairement au bloc qui contenait encore 176 bars.

Il ne sert à rien d'épiloguer, mais nous devons en tirer les règles de sécurité qui s'imposent !

Règles de sécurité à la gravière du Fort :

Obligatoire

Au delà de 12 mètres : [deux premiers étages obligatoires](#)

En cas de givrage :

- [Remonter à vitesse contrôlée \(ordi ou tables\) sans fermer la bouteille](#)
- [Gonfler la stab en surface et fermer le bloc à ce moment seulement](#)

Conseillé

Dans tous les espaces d'évolution :

- détendeurs « récents » adapté eau froide
- détendeurs à membrane
- conseil de montage : Direct System sur le détendeur de secours
- éviter les modèles historiques (même à membrane)

La plongée à 40 mètres n'est pas anodine : elle se planifie, donc on prévoit temps, déco, gestion de l'air. La stabilisation se fait au gilet et non à la palme ... La narcose est dangereuse, il faut s'y acclimater progressivement et à 35 m on est narcosé !

La plongée de réadaptation ne doit pas dépasser 30 mètres, elle impose de rester dans la courbe de sécurité des tables ou ordi. Notre organisme « oublie » l'adaptation aux bulles circulantes après 8 à 10 jours **donc si la dernière plongée date de plus de 10 jours la plongée devra être une plongée de réadaptation**

Les réalisations 2015

La restauration de la mare : grosse journée de travail.

La station de gonflage

- optimisation
- ventilation
- pose d'un extracteur
- amélioration de l'utilisation
- remplacement et sécurisation de la rampe de chargement, pose de purges silencieuses
- mise en fonctionnement du 2° compresseur

La visite des enfants de Holztheim : le périscolaire. Organisation Thomas ANTH (Codep67), Serge DUMONT comme guide.

Le coin cuisine, un grand merci à Raoul RINNER

L'Osterputz

De nombreuses réparations :

- clôtures
- station de gonflage
- pompe à eau
- circuit électrique

Sentiment de dérive « consumériste » Le service à rendre à la GdF, au moins de la part des membres fondateurs pour éviter des dérives un peu « commerciales » du style : Je suis touriste et je me sers.

Mais qui est là pour les coups de mains et les travaux ? Merci de repenser à aider un peu plus, au moins les clubs fondateurs ... Mobiliser les spécialistes (Par corps de métier).

Par exemple le ponton 3 dont la cuve est déformée. Il faudrait la démonter, ce qui représente une bonne journée de travail pour une équipe efficace !

Le retour d'un utilisateur

Sur les toilettes sèches

- Incommodé par l'odeur pour les piques niques
- On nous demande de réfléchir à cet aspect lors de nos prochains aménagements
- Je vous laisse imaginer les odeurs si ces toilettes n'existaient pas ?
- Ou on peut mettre un tout à l'égout
- Pour la modique somme de qqs millions d'€ ...

Cela me donne l'occasion de faire des rappels sur ces toilettes :

- Rappel du respect de l'autre
- On nettoie ses erreurs de visées SVP
- Il est facile de prendre la balayette et d'ôter les « traces » avec un peu d'eau
- ça laissera les WC propres
- de plus si on s'assoit dessus,
- on ne vise pas de travers
- et on n'attrape pas d'IST sur les toilettes !

Réalisations prévues

Remplacement du revêtement de sol de ce bâtiment en septembre

Installation de caméras de surveillance

Modification des portes d'accès au container

- demandé par les assurances
- qui n'acceptent pas de cadenas comme système de fermeture
- Rappel : le container du SPS (En haut de la colline) a été vandalisé

Achat d'un nouveau container

- pour stockage d'éléments encombrants : piscine, compresseur de la commission orientation qui paiera un loyer, toujours moins cher que le garage qu'elle loue actuellement -tout le monde y trouve son compte.
- et libérer ainsi les 2 autres containers de stockage

Remplacement des échelles des pontons 3 (réfection comme le ponton 2) et 1 (Changement pour une échelle perroquet).

Immersion d'un avion. Celui qui est actuellement exposé devant les bâtiments. Il sera immergé vers 18/25m mais auparavant il faudra en condamner les issues pour des raisons évidentes de sécurité.

Modification du site de réservation

- Le nombre de personnes prévues est déjà à inscrire
- Il faudra l'ajuster après la plongée
- Et la facturation reposera là dessus
- **Ce qui rend encore plus important la réservation ...**
- Réduction des possibilités d'inscriptions au ponton 3 : on a noté le 4 juillet des réservations pour 64 personnes sur ½ journée ! c'est clairement déraisonnable. Il faut limiter à environ 25/30 personnes, sinon le stationnement est impossible.

Inscriptions - réservations

Je vous rappelle que ces réservations sont obligatoires !

Ne pas les faire est un manque de respect pour les autres usagers et une infraction au RI signé par le président de club. **Des sanctions seront appliquées**, au moins le renvoi des clubs non inscrits le jour de leur venue, tant pis pour le déplacement !

Rappel de règles de « bases »

Tolérance des membres de la famille sur site

Mais : baignade interdite et chiens interdits.

Merci :

- A Claude Zion pour son dévouement, son efficacité, sa compétence, sa gentillesse ...
- A Michel Lambinet qui reste le maître d'œuvre !
- A Cathie et Katy, leurs épouses, sans qui rien ne pourrait se faire
- Aux membres du comité

Merci :

- Aux bénévoles « engagés » : Vana, Jean Louis, Loris, Thomas, Raoul, Pascal, Jean Pierre, Serge et tous les autres
- A Eliane, mon épouse qui supporte toutes mes absences ...

Des questions ?

Approbation du rapport moral : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Les « bêtises » :

Notre projet s'est construit sur la confiance, l'ouverture, le respect du bien collectif.

Et pourtant Michel illustre en images :

- les mégots (le moindre trou, seau avec du sable, orifice devient un cendrier improvisé)
- les poubelles improvisées (Seaux, trous, buses, orifices improbables!).
- Les toilettes (Cuvette bouchée qui déborde, cuvettes « pulvérisées »)
- Les sacs poubelle « oubliés » (Les corbeaux les éventrent et procèdent à un tri sélectif)
- les frigos bourrés de restes inutilisables (Fonds de tarte flambée, sushis). Bouffe = rats !
- Le portail bloqué (Les bloqueurs rivalisent d'ingéniosité et d'imagination.)
- Le matériel emprunté (galets pour sa petite couverture, lests, parpaings) et laissé sur place.
- Le défibrillateur régulièrement inaccessible !
- Des scotchs partout sur les cloisons métalliques alors que des aimants sont à disposition
- objets indésirables dans la gravière (crabe en plastique, coquillages)
- non respect des équipements installés sous l'eau pour le plaisir de tous (et notamment des photographes (La poutre avec la boule devient un support de bascule arrière)

Bêtises de l'année : graver son nom dans la glaise du tombant.

→ Oser dire « Il ne faut pas faire ça ! C'est une propriété privée, la nôtre. Il faut la respecter et la faire respecter (EN particulier les membres fondateurs), c'est notre patrimoine.

Proposition de Christophe Hamm : diffuser ces images à tous les clubs pour sensibiliser les plongeurs (Galet, e-lettre).

Présentation de la modifications du RI.

La modification des statuts et du RI est présentée par Bernard SCHITTLY.

Règles de sécurité à la gravière du Fort

Au delà de 12 mètres :

- [Un bloc avec 2 sorties est obligatoire, donc deux premiers étages et deux détendeurs complets, depuis le 27/08/2015](#)

Consignes en cas de givrage :

- [Remonter à vitesse contrôlée \(ordi ou tables\) sans fermer la bouteille](#)
- [Gonfler la stab en surface et fermer le bloc à ce moment seulement](#)

Cela peut poser des problèmes d'investissement pour certains clubs. On peut louer sur place le matériel que l'on a pas. C'est une question de sécurité.

Ces consignes en cas de givrage ont été appliquées avec succès à Annecy (Double thermocline) et à Vouglans, lacs profonds dont les eaux restent froides toute l'année.

Après un débat constructif, l'assemblée est invitée à statuer et chacun à voter en fonction de ses convictions. La modification est adoptée à l'unanimité !

Inscriptions - réservations :

Pour les utilisateurs qui n'ont pas réservé :

- renvoi des clubs non inscrits le jour de leur venue
- sauf justification argumentée.

Les constats sont faits par tout membre de la FROG

Commentaires :

- *les réservations sont souvent difficile depuis un smartphone. En effet, Michel précise que depuis 5 ans on se débrouille avec des applications Open Source gratuites qui n'évoluent pas aussi vite que la technologie grand public. Ce point sera pris en compte avec la nouvelle plateforme (Application « responsive », qui s'adapte automatiquement aux terminaux mobiles).*
- *Jean Michel SCIUS propose d'infliger des amendes. Bernard explique que cette solution a été envisagée, mais elle nécessite de consulter la commission juridique nationale. Il propose de valider la mesure de renvoi et de la confronter à l'usage.*
- *Eric Laemmel demande s'il y a beaucoup de cas de plongées sans réservations. Claude Zion en a compté certains jours de grande fréquentation plus de 50 %. Est-ce que cela induit beaucoup de fraudes ? Claude indique qu'il y a plus de plongées facturées que de plongées inscrites. La fraude serait donc marginale, mais l'absence d'inscription génère un grand désordre les jours d'affluence. Il y a autant d'oubli d'inscription chez les clubs fondateurs que chez les extérieurs. Claude constate environ 30 % de plongées facturées non inscrites au préalable.*

Approbation de la modifications du RI.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité

- Rapport financier, rapport de vérification des réviseurs aux comptes
- Budget prévisionnel 2016
- Approbation du rapport financier
- Nomination des réviseurs aux comptes pour le prochain exercice
- Points divers

Rapport financier, rapport de vérification des réviseurs aux comptes.

6ème bilan pour Claude Zion

Toujours content, les comptes comme beaucoup d'activités de la frog se portent bien.

Le bilan et le budget prévisionnel ont été envoyés il y a 15j.

Pas l'objet ce soir de revenir en détail sur tous ces chiffres. Mais y-t-il des questions à propos de ces chiffres ? Pas de questions.

Claude tiens à remercier ceux sans qui tout ça ne serait pas possible : les plongeurs.

Ce sont eux qui amène les revenus. 12595 plongées clubs fondateurs ; 6319 plongées (> 31k€).

La plus grosse contribution, et en plus ils gonflent ! 2175 gonflages !

Dépenses : travaux aménagement > 45k€ ; maintenance : > 8000€ pour la station de gonflage.

Solde positif : 32490 €. Mais le remboursements du solde de l'avance de Bernard pour 20 000€ et 10 000 € de remboursements aux clubs (une dizaine) n'apparaissent pas dans les charges. Donc solde réel se situe aux environs de 2000€ de recette **positive**.

Versement du solde des subventions CNDS obtenues il y a 6 ans. Donc plus de grosses subventions à attendre. Recettes = fonds propres.

On va continuer à investir : réfection des sols des bâtiments. Faire appel à une entreprise. Sols résistants à l'eau.

Question : mode de remboursement des clubs ?. Comme voté à l'AG : remboursement en 6 ans. Donc on donne le montant de l'avance / 6 pour tous les clubs.

Rapport des réviseurs aux comptes.

Les réviseurs aux comptes (J.M. Scius, Nicole GIL)

Les comptes sont très bien tenus, tous les documents ont été vérifiés, rien à redire (Sauf que c'est exemplaire et exceptionnel).

Les réviseurs aux comptes recommandent d'approuver les comptes de l'exercice clos et félicitent Claude Zion pour la qualité et la clarté de la tenue des comptes.

Approbaton des comptes

Approuvé à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel

14 clubs n'ont pas encore payé leur cotisation.

Budget prévisionnel

- à peu près comme l'année dernière : gros travaux + location machines, maintenance compresseur 4000€ (Se reporter au budget prévisionnel en annexe).
- recettes traditionnelles : plongées + gonflage. Subventions : 0.

Pas de questions.

Approbaton du rapport financier.

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

Pas de questions diverses inscrites à l'ODJ. D'autres points à ajouter ??

- Peut-on ouvrir le portail sans badge ? Possible mais on ne donnera pas la solution en public.
- « faites » de la plongée : des affiches ont été imprimées pour la manifestation et sont mises à la disposition des participants, ainsi que des carnets de plongée réalisés pour la fête de l'image en partenariat avec Dive Spirit.
- Le Week end du 4/5 septembre une entreprise va nettoyer gracieusement le site.
- Le 27/28 septembre Michel est là. Bénévoles recherchés pour le nettoyage d'automne avant la « faites » de la plongée.
- Michel recherche un spécialiste en résines pour réparer le pédalo.
- Thomas ANTH rappelle que la communication qui a le mieux marché l'année dernière pour la « faites » de la plongée = Facebook. Ensuite l'affiche. Donc **Liker**.
- Michel recherche d'urgence une société spécialisée pour vidange des toilettes. Faire passer le message dans les clubs.
- Les services techniques de la ville ont-ils été sollicités pour prêter leur parking lors de la « faites » de la plongée. Des démarches sont en cours.

Le président clôture l'assemblée générale à 21h56 et invite l'assemblée au verre de l'amitié. Les participants entonnent un joyeux anniversaire en l'honneur de Bernard.

Annexe 1 : Bilan comptable de l'année 2014/2015

Annexe 2 : Budget prévisionnel 2015/2016.